CONCOURS

« Plantes Positives »

Règlement de participation

Le concours « Plantes Positives » (le « Concours ») se déroule dans les Magasins IGA, IGA Extra, IGA Coop, Les Marchés Tradition et Rachelle Béry participants du Québec et Nouveau-Brunswick (voir liste en Annexe) identifiés ici comme les « Magasins Participants » (chacun, un « Magasin Participant »). Le Concours est organisé par Sobeys Capital Inc. (l'« Organisateur du Concours »).

Le concours débute le jeudi 26 novembre 2026 à 00h00 Heure de l'Est (« HE ») et se poursuit jusqu'au mercredi 6 janvier 2027 à 23h59 (HE) (la « Période du Concours »).

1. ADMISSIBILITÉ

POUR ÊTRE ADMISSIBLE AU CONCOURS, vous devez :

- Être un résident du Québec ou du Nouveau-Brunswick; et
- Avoir atteint l'âge de la majorité dans votre province respective de résidence au moment de votre participation au Concours.

(un « **Participant admissible** »)

EXCLUSIONS : Les employés, représentants et/ou agents de l'Organisateur du Concours, de leurs sociétés mères, filiales ou affiliées, des magasins IGA et de leurs agences de publicité ou de promotion, des Commanditaires Présentateurs ainsi que de toute autre entité participant à la conception, à la production, à la mise en œuvre, à l'administration ou à l'exécution du Concours (collectivement, les « Parties concernées »), ainsi que, respectivement, de toute personne avec lesquelles tel Participant exclu est domicilié ou tout membre de sa famille immédiate (chacun, un « Participant exclu »). Pour les fins du règlement du Concours (le « Règlement »), le terme « famille immédiate » englobe le père, la mère, le frère, la sœur, l'enfant, le mari, la femme ou le conjoint de fait ou la conjointe de fait d'un Participant exclu.

Pour fins de clarté, un participant admissible qui n'est pas un participant exclu est ci-après désigné comme un « Participant ».

Chaque participant doit participer exclusivement en son nom et agissant à son seul bénéfice personnel.

2. COMMENT PARTICIPER

Aucun achat nécessaire. Un accès à internet et une adresse courriel valide sont nécessaires pour participer à ce concours.

Pour participer au concours, il vous suffit de remplir et soumettre le formulaire de participation disponible à l'adresse suivante : https://www.iga.ca/fr/plantes-positives.

Limite d'une (1) Demande de participation sans achat par personne pendant la période de participation (une « **Période de Participation** ») :

Pour être valide, votre Participation devra se conformer à tous les critères requis du Règlement, respecter la forme désignée du Formulaire officiel de Participation au Concours seulement disponible en ligne, et être reçue durant la Période du Concours. L'Organisateur ne recevra ni n'acceptera aucune inscription faite autrement que dans la forme désignée. L'Organisateur du Concours se réserve le droit de disqualifier toute personne participant ou tentant de participer par un moyen contraire au présent Règlement ou de nature à être inéquitable envers les autres Participants. En aucun cas, l'Organisateur du Concours ne sera responsable des soumissions tardives, y compris des retards causés par des difficultés techniques liées au site web. En soumettant une (1) Participation, l'Organisateur du Concours considère que vous avez lu et accepté le présent Règlement et que vous acceptez de vous conformer aux exigences de la Participation de ce Règlement.

3. PRIX ET VALEUR AU DÉTAIL APPROXIMATIVE

Il y a cent quarante-quatre (144) prix à gagner dans le cadre de ce concours (les « Prix »), soit un (1) coffret de plantes positives par magasin participant, d'une valeur de dix-neuf dollars et quatre-vingt-dix-neuf cents (19,99 $ CAD) chacun.

La valeur totale des prix du concours est de deux mille huit cent soixante-dix-huit dollars et cinquante-six cents (2 878,56 $ CAD).

Il est possible que le Prix ne soit pas identique aux photos et images utilisées dans le matériel publicitaire et promotionnel du Concours, notamment les publicités imprimées, les sites internet et la bannière publicitaire électronique. Chaque Prix doit être accepté (i) « TEL QUEL », SANS GARANTIE DE QUELQUE SORTE, expresse ou implicite, et (ii) ne peut être ni modifié, ni transféré, ni cédé, ni échangé contre de l'argent (sauf si l'Organisateur du Concours ne l'autorise explicitement, à leur discrétion exclusive). Le Prix sera décerné uniquement à la personne dont le nom complet est inscrit sur le Formulaire officiel de Participation au Concours. Aucune substitution de Prix ne sera possible, sauf à la discrétion de l'Organisateur du Concours. L'Organisateur du Concours ne pourra être tenu d'attribuer plus de Prix ou d'attribuer un Prix autrement que décrit dans le présent Règlement.

REFUS DU PRIX ATTRIBUÉ

Dans l'éventualité où un gagnant ne souhaite pas accepter le Prix qui lui a été attribué, ce dernier renoncera définitivement à son droit de recevoir ledit Prix. Aucune compensation, de quelque nature que ce soit, ne sera accordée à la personne gagnante ayant renoncé à son Prix. Le Prix ainsi refusé sera remis en jeu et un nouveau tirage au sort sera effectué afin de désigner un nouveau gagnant qui se verra attribuer le Prix remis en jeu.

4. CHOIX DES GAGNANTS

Un (1) Tirage (le « Tirage ») aura lieu le mardi 12 janvier 2027 à environ 11h00 (HE) par l'Organisateur du Concours aux bureaux de Sobeys situés au 11281 Boulevard Albert Hudon, Montréal, Québec, H1G 3J5. Le gagnant sera sélectionné de façon électronique et aléatoire parmi toutes les Participations valides reçues durant la Période du Concours, conformément au présent Règlement (le « Participant Sélectionné »).

Limite d'un (1) prix par participant sélectionné, par foyer et par période de participation.

CONTACT DES PARTICIPANTS SÉLECTIONNÉS

Une Partie concernée ou son représentant désigné tentera de communiquer au moins deux (2) fois avec le Participant sélectionné, par courriel ou par téléphone, en utilisant les coordonnées fournies sur le Formulaire de participation, dans les sept (7) jours ouvrables suivant la Date du tirage. Il est de la responsabilité de chaque Participant de s'assurer que les renseignements fournis sont exacts. Si, quarante-huit (48) heures après la date de la première tentative de communication, il s'avère impossible de joindre le Participant sélectionné, ou si l'avis qui lui a été envoyé est retourné avec la mention « non livrable », le Participant pourra, à la discrétion exclusive des Organisateurs du Concours, être disqualifié et perdre tous ses droits au Prix en cause.

Dans de telles circonstances, la Partie concernée ou son représentant désigné se réserve le droit, à sa seule discrétion et si le temps le permet, de sélectionner au hasard un autre Participant admissible parmi les Participations admissibles restantes. Si un autre Participant est sélectionné, les dispositions énoncées dans la présente section s'appliqueront au nouveau Participant sélectionné.

AVANT D'ÊTRE CONFIRMÉ COMME GAGNANT D'UN PRIX, le Participant Sélectionné devra :

- répondre correctement, sans aide mécanique ou autre, à une question réglementaire de mathématiques;
- dûment remplir, signer et retourner le formulaire d'exonération (le « **Formulaire d'exonération** ») dans un délai de quarante-huit (48) heures à partir de la réception du Formulaire d'Exonération, dans lequel (entre autres choses) le Participant Sélectionné doit confirmer qu'il se conforme au présent Règlement et reconnaitre l'acceptation du Prix tel que remis;
- consentir à ce que son nom, son adresse, sa voix, son image, ses déclarations en lien avec le Concours, ainsi que toute photographie, vidéo, captation et/ou tout tournage, puissent être publiés, reproduits ou autrement utilisés par ou pour le compte de l'Organisateur du Concours, ou en son nom, à des fins de publicité ou autre usage promotionnel ou commercial effectué par ou pour le compte de l'Organisateur du Concours, dans n'importe quel médium existant ou futur, y compris les médias imprimés, la radio, la télédiffusion et Internet, le tout sans autre avis, rémunération additionnelle, ni droit de regard de sa part pour toute utilisation en lien avec ce Concours;
- fournir une pièce d'identité avec photo ainsi qu'une preuve de permis de conduire.

S'il est impossible de contacter le Participant Sélectionné de la manière décrite à la rubrique « CONTACT DES PARTICIPANTS SÉLECTIONNÉS », si le Participant Sélectionné a) donne une réponse inexacte à la question réglementaire de mathématique; b) omet de retourner le Formulaire d'Exonération dûment rempli et signé dans le délai prescrit; c) ne peut pas accepter (ou refuse d'accepter) le Prix tel qu'il est attribué pour quelque raison que ce soit; et/ou d) est jugé avoir enfreint le présent Règlement (tel que déterminé par l'Organisateur du Concours à son entière discrétion), il sera disqualifié (et renoncera au Prix) et l'Organisateur du Concours se réserve le droit, à son entière discrétion et si le temps le permet, de sélectionner de façon électronique et aléatoire un nouveau Participant au hasard parmi les Participations restantes au tirage (le cas échéant, les dispositions énoncées dans le présent paragraphe s'appliqueront au nouveau Participant Sélectionné).

CHANCE DE GAGNER

Les chances de gagner dépendent du nombre de Participations éligibles reçues au moment du Tirage, par le Magasin Participant, pendant la Période du Concours, conformément au présent règlement.

5. CONDITIONS GÉNÉRALES

Toutes les Participations deviennent la propriété de l'Organisateur du Concours.

Le Concours est soumis à toutes les lois et à tous les Règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. Le Concours est régi par les lois du Québec et les lois du Canada applicables à cet égard, est assujetti à toutes les lois fédérales, provinciales et municipales applicables et est nul là où la loi l'interdit.

Les décisions de l'Organisateur du Concours sont finales et sans appel pour toutes les questions liées à ce Concours, y compris toute décision portant sur la validité ou la disqualification de Participations ou de Participants. En participant à ce Concours, vous acceptez d'être juridiquement lié aux modalités du présent Règlement. TOUTE PERSONNE JUGÉE AVOIR ENFREINT LE PRÉSENT RÈGLEMENT POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT S'EXPOSE, EN TOUT TEMPS, À LA DISQUALIFICATION, À L'ENTIÈRE DISCRÉTION DE L'ORGANISATEUR DU CONCOURS.

Toute tentative délibérée d'endommager un site Web ou de nuire au bon fonctionnement de ce Concours (à la discrétion exclusive de l'Organisateur du Concours) contrevient au Code criminel et aux lois civiles. Le cas échéant, l'Organisateur du Concours se réserve= le droit d'appliquer des recours et de récupérer des dommages-intérêts dans la mesure permise par la loi. L'Organisateur du Concours se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre ce Concours, ou de modifier le présent Règlement, de quelque façon que ce soit, en cas d'accident, d'erreur d'impression, d'erreur administrative ou de toute autre erreur, quelle qu'elle soit, ou pour toute autre raison, et ce, sans avis préalable ni obligation. Sans limiter le caractère général de ce qui précède, l'Organisateur du Concours se réserve le droit, à sa discrétion exclusive, de faire passer un autre test d'aptitude, s'il le juge approprié, selon les circonstances et/ou afin de respecter la loi applicable.

L'Organisateur du Concours se réserve le droit, à sa discrétion exclusive et absolue, de modifier sans préavis l'échéancier du Concours ou l'une ou l'autre des dates indiquées dans le présent Règlement, lorsque nécessaire, afin de pouvoir vérifier la conformité de tout Participant ou de toute Participation au présent Règlement, ou encore en raison de problèmes techniques ou en toutes circonstances qui, de l'avis de l'Organisateur du Concours et à sa discrétion exclusive, risquent de nuire à la bonne administration du Concours en conformité avec le présent Règlement, ou pour toute autre raison.

Par le simple fait de participer à ce Concours, chaque Participant autorise l'Organisateur du Concours, ses mandataires et/ou représentants à conserver, à partager et à utiliser les renseignements personnels qu'il a fournis dans sa Participation, uniquement aux fins de l'administration du Concours et de la remise du Prix, y compris, sans s'y limiter, pour communiquer avec le Participant à propos du Concours et sa Participation. Vous pourrez aussi recevoir des communications additionnelles de la part de l'Organisateur du Concours et/ou des tiers partenaires (selon le cas) à propos de leurs produits, services, prochains Concours et offres promotionnelles si vous consentez à recevoir ces communications sur le site Web du Concours. Vous pourrez en tout temps, pendant ou après le Concours, renoncer au consentement que vous avez accordé pour recevoir des communications additionnelles en suivant les directives de désabonnement disponibles dans lesdites communications. Veuillez consulter le site https://corporate.sobeys.com/fr/privacy-policy pour obtenir des détails sur la politique de confidentialité de Sobeys Capital Inc. concernant l'utilisation des renseignements personnels.

Il est possible de consulter le présent Règlement du Concours à IGA.ca/concours. Le nom des personnes gagnantes du Concours sera disponible à la même adresse au plus tard dans les soixante (60) jours suivant les Tirages et ce pour une période minimale de dix (10) jours.

En cas de divergence ou d'incohérence entre les modalités du présent Règlement en version française et les déclarations ou d'autres énoncés contenus dans les documents du Concours, y compris, la Participation, le site Web, la version anglaise du présent Règlement et/ou le matériel publicitaire sur le lieu de vente, la publicité télévisée, imprimée

ou diffusée en ligne, les modalités de la version française du présent Règlement auront préséance dans la mesure où la loi le permet.

Le présent Concours n'est pas géré ou parrainé par iga.ca. Toute question, tout commentaire ou toute plainte concernant le Concours doit être soumis à l'Organisateur du Concours et non à iga.ca ou IGA.ca ainsi que l'ensemble de ses sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants, agents et employés ne sont pas responsables de toute réclamation découlant de, ou en relation avec, l'Organisateur de ce Concours.

En participant au Concours et à titre de condition d'acceptation d'un Prix, vous, vos héritiers, exécuteurs testamentaires, administrateurs, successeurs et ayants droit, libérez et dégagez à jamais de toute responsabilité l'Organisateur du Concours, les Commanditaires Présentateurs et chacune de leurs sociétés mères, sociétés affiliées, filiales, successeurs, mandataires, agents, conseillers, franchisés, actionnaires, partenaires, représentants, leurs agences de publicité, de promotion et d'exécution et chacun de leurs employés respectifs, les dirigeants, administrateurs, mandataires et représentants (collectivement, les « Parties Renonciataires »), contre toute perte, dommage (y compris, sans s'y limiter, les dommages directs, indirects, accessoires, consécutifs ou punitifs), droits, réclamations, actions, les causes d'action, les blessures corporelles, les dommages matériels ou le décès, y compris, sans s'y limiter, tous les coûts et responsabilités de toute nature, y compris les frais juridiques sur une échelle d'indemnisation substantielle, ci-après appelée « Réclamations » et y compris, sans s'y limiter, toute Réclamation découlant d'un acte de négligence des Parties Renonciataires, que vous avez maintenant, ou que vous pourriez avoir par la suite contre les Parties Renonciataires directement ou indirectement résultant ou découlant : (i) de la participation au Concours, votre participation et/ou l'attribution, l'acceptation, la possession, l'utilisation ou l'utilisation abusive ou la jouissance d'un Prix, et, le cas échéant, le déplacement, la préparation ou la participation à un événement ou à une activité liée au Prix; ou (ii) les droits de publicité accordés à l'Organisateur du Concours. Vous reconnaissez expressément que vous comprenez qu'il peut y avoir des risques graves de blessures corporelles, de décès ou de dommages matériels associés à l'acceptation, à la possession, à l'utilisation et/ou à l'utilisation abusive du Prix et à la participation à tout événement ou participation à certaines activités liées au Prix, et vous assumez volontairement ces risques. Vous acceptez également d'indemniser, de défendre et de dégager de toute responsabilité les Parties Renonciataires de toute Réclamation relative à ce qui précède.

ANNEXE : Magasins Participants

Raison Sociale	Adresse	Ville	Province	Code Postal
IGA 110	420 2Ème Avenue	Saint-Jean-Sur-Richelieu	QC	J2X 2B8
IGA 134	1020 Boulevard Monseigneur-De-Laval	Baie-Saint-Paul	QC	G3Z 2W6
IGA 252	850 7Ème Avenue	Grand-Mère	QC	G9T 2B8
IGA extra 282	110 Boulevard Don Quichotte	L'Île-Perrot	QC	J7V 6L7
IGA 291	525 Rue Principale	Saint-Amable	QC	J0L 1N0
IGA extra 293	8130 Boulevard Champlain	Ville Lasalle	QC	H8P 1B4
IGA 299	524 Boulevard Perron	Maria	QC	G0C 1Y0
IGA extra 332	2400 Boulevard Du Millénaire	Saint-Basile-Le-Grand	QC	J3N 1T8
IGA extra 360	825 Saint-Laurent Ouest	Longueuil	QC	J4K 2J1
IGA extra 367	70 Boulevard Taché Ouest	Montmagny	QC	G5V 3A4
IGA extra 399	220 Rue Saint-Charles	Sainte-Thérèse	QC	J7E 2B4
IGA extra 407	780 Boulevard Frontenac Est	Thetford Mines	QC	G6G 6H1
IGA extra 414	1971 Rue Bilodeau	Plessisville	QC	G6L 3J1
IGA extra 418	10505 Boulevard Sainte-Anne	Sainte-Anne-De-Beaupré	QC	G0A 3C0
IGA extra 439	90 Boulevard Anjou	Châteauguay	QC	J6K 1C3
IGA extra 444	1060 Boulevard Guillaume-Couture	Lévis	QC	G6W 0R8
IGA extra 451	254 Rue Hôtel-De-Ville C.P. 483	Rivière-Du-Loup	QC	G5R 1M4
IGA 454	900 Rue Saint-Zotique	Montréal	QC	H2S 1M8
IGA 482	168 Avenue Grand Pré	Bonaventure	QC	G0C 1E0
IGA extra 514	775 Rue Galt Ouest	Sherbrooke	QC	J1H 1Z1
IGA extra 526	705 Avenue Du Pont Nord	Alma	QC	G8B 6T5
IGA extra 542	3765 Chemin D'Oka	Saint-Joseph-Du-Lac	QC	J0N 1M0
IGA 575	1950 Boulevard Dionne	Saint-Georges	QC	G5Y 3W8
IGA extra 607	455 Boulevard Gréber	Gatineau	QC	J8T 5T7
IGA extra 618	1000 Boulevard Vachon Nord	Sainte-Marie-De-Beauce	QC	G6E 1M2
IGA extra 669	5000 Rue Jean-Talon Est	Montréal	QC	H1S 1K6
IGA 821	825 4Ème Avenue	Québec	QC	G1J 3A6
IGA extra 2679	3553, rue de Contrecoeur	Montréal	QC	H1K 0L2

IGA 2742	551 Avenue Du Phare Est	Matane	QC	G4W 1A8
IGA 2747	39A Montée Sandy Beach C.P. 1809	Gaspé	QC	G4X 2A9
IGA extra 2765	975 Boulevard Taschereau	La Prairie	QC	J5R 1W7
Tradition 5295	1562 Route 132	Saint-Anicet	QC	J0S 1M0
IGA 6932	4250 1Re Avenue, Suite 95	Charlesbourg	QC	G1H 2S5
Tradition 7630	1076, rue du Parc	Paquetville	NB	E8R 1J6
IGA extra 7878	1910, boul. Saint Joseph	Drummondville	QC	J2B 1R2
IGA extra 7902	200 Rue Strasbourg	Candiac	QC	J5R 0B4
IGA extra 7906	141 boul. de Mortagne	Boucherville	QC	J4B 6G4
IGA 7920	1530 Rue D'Acton	Acton Vale	QC	J0H 1A0
IGA 7924	900 boulevard Lionel Groulx	Sherbrooke	QC	J1L 0H5
IGA 7925	5 Place Desjardins	Montréal	QC	H5B 1B5
IGA 7926	865, rue Sainte Catherine	Montreal	QC	H1L 0E3
IGA 7927	5501 Chemin de la Côte St Luc	Montreal	QC	H3X 2C6
IGA extra 7929	1324 Boulevard Talbot	Saguenay	QC	G7H 4B8
IGA 7944	1177 8e Rue	Val D'Or	QC	J9P 1R1
IGA extra 8004	1430 Boulevard Saint-Antoine	Saint-Jérôme	QC	J7Z 7M2
IGA extra 8021	3500 Boulevard Fréchette	Chambly	QC	J3L 6Z6
IGA 8028	150 Rue Angus Sud (Suite 10)	East-Angus	QC	J0B 1R0
IGA 8034	1580 Chemin Saint-Louis	Sillery	QC	G1S 1G6
IGA 8035	10250 Chemin Sainte-Marguerite	Trois-Rivières	QC	G9B 6M4
IGA 8049	3450 Rue Queen	Rawdon	QC	J0K 1S0
IGA extra 8058	173 Rue Notre-Dame	Repentigny	QC	J6A 2P5
IGA 8060	5290 Rue Molson	Montréal	QC	H1Y 0C5
IGA 8064	455 Montée De La Source	Cantley	QC	J8V 3B5
IGA 8065	35 Rue Principale Est	Cookshire-Eaton	QC	J0B 1M0
IGA extra 8081	1819 Avenue Industrielle	Québec	QC	G3K 1L8
IGA extra 8092	1531 Rue Sud	Cowansville	QC	J2K 2Z4
IGA 8113	435 9Ème Avenue	Saint-Jean-Sur-Richelieu	QC	J2X 1K5
IGA 8115	2000 Boulevard Louis Fréchette / Suite 100	Nicolet	QC	J3T 1M9
IGA extra 8123	65 Montée Masson	Mascouche	QC	J7K 3B4
IGA extra 8144	550 Autoroute Chomedey	Laval	QC	H7X 3S9

IGA extra 8168	13155 Rue Sherbrooke, Est	Montréal	QC	H1A 1B9
IGA extra 8175	8980 Boulevard Lacroix	Saint-Georges	QC	G5Y 2B5
IGA 8182	1130 Rue Saint-Cyrille	Normandin	QC	G8M 4J7
IGA extra 8183	3 Rue Raymond	Sainte-Agathe-Des-Monts	QC	J8C 2X2
IGA 8186	5400 Rue Sherbrooke Est	Montréal	QC	H1V 1A1
IGA extra 8187	2055 Rue Principale	Sainte-Julie	QC	J3E 1W1
IGA extra 8190	450 Boulevard Richelieu	Richelieu	QC	J3L 3R9
IGA extra 8193	1500 Rue Trudel	Shawinigan	QC	G9N 0A2
IGA extra 8197	2137 Boulevard Curé-Labelle	Laval	QC	H7T 1L4
IGA extra 8199	631 Boulevard Saint-Jean-Baptiste	Mercier	QC	J6R 2A3
IGA 8200	547 Rue Saint-Louis	La Tuque	QC	G9X 2X3
IGA extra 8203	6250 Boulevard Cousineau	Saint-Hubert	QC	J3Y 8X9
IGA extra 8207	3260 Boulevard Lapinière	Brossard	QC	J4Z 3L8
IGA 8213	30 Place Du Commerce	Montréal	QC	H3E 1V7
IGA 8214	299 Boulevard Sir Wilfrid-Laurier	Saint-Lambert	QC	J4R 2L1
IGA 8224	1300 Boulevard Sainte-Adèle	Sainte-Adèle	QC	J8B 2N5
IGA 8225	50 Rue Bourgeoys	Sherbrooke	QC	J1C 0R4
IGA 8231	77 2E Rue Est, Plaza Lasarre	La Sarre	QC	J9Z 3G8
IGA 8236	3700 Du Campanile	Québec	QC	G1X 4G6
IGA extra 8240	9600 Rue Henri-Piché	Mirabel	QC	J7N 0T4
IGA extra 8248	249 Boulevard Harwood	Vaudreuil-Dorion	QC	J7V 1Y3
IGA 8255	89 Boulevard René-Lévesque Ouest	Chandler	QC	G0C 1K0
IGA 8262	10 Boulevard Saint-Pierre Est	Caraquet	NB	E1W 1B6
IGA 8264	465 Avenue Bethany	Lachute	QC	J8H 4H3
IGA 8265	760 10Ème Avenue	Senneterre	QC	J0Y 2M0
IGA extra 8273	2765 Boulevard La Pinière	Terrebonne	QC	J6X 0G3
IGA extra 8283	300 Rue Auguste	Greenfield Park	QC	J4V 3R4
IGA extra 8293	530 Boulevard Cadieux	Beauharnois	QC	J6N 0R5
IGA 8295	14995 Rue Des Saules	Mirabel	QC	J7N 2A3
IGA 8308	17010 Boulevard Henri-Bourassa	Québec	QC	G1G 4A3
IGA extra 8311	130 Chemin Du Lac-Millette	Saint-Sauveur	QC	J0R 1R6
IGA extra 8312	380 Boulevard Curé Labelle	Laval	QC	H7L 4T7

IGA extra 8314	375 Boulevard Jessop	Rimouski	QC	G5L 1M9
IGA extra 8316	490 28Ème Avenue	Montréal	QC	H8S 3Z4
IGA extra 8317	560 Chemin Des Hauteurs	Saint-Hippolyte	QC	J8A 1G3
IGA 8325	148 Rue Principale	Saint-Apollinaire	QC	G0S 2E0
IGA extra 8328	5680 Boulevard Des Laurentides	Laval	QC	H7K 2K2
IGA extra 8335	675 Boulevard Des Seigneurs	Terrebonne	QC	J6W 1T5
IGA extra 8341	23 Boulevard Seigneurial	Saint-Bruno	QC	J3V 2G9
IGA 8350	2561 Chemin Des Quatre-Bourgeois	Québec	QC	G1V 0G3
IGA 8352	484 Rue Main	Hudson	QC	J0P 1H0
IGA 8353	1869 Chemin Ste-Angélique	Saint-Lazare	QC	J7T 2X9
IGA extra 8359	140 Roseberry Street	Campbellton	NB	E3N 2G9
IGA extra 8367	640 Boulevard Jacques-Bizard	L'Île-Bizard	QC	H9C 2H2
IGA extra 8368	400 Boulevard Du Séminaire	Saint-Jean-Sur-Richelieu	QC	J3B 5L2
IGA extra 8374	13380 Boulevard Curé-Labelle	Saint-Janvier	QC	J7J 1G9
IGA extra 8377	39 Boulevard De La Cité-Des-Jeunes	Vaudreuil-Dorion	QC	J7V 0N3
IGA extra 8378	1366, Boulevard Monseigneur-Langlois	Salaberry-De-Valleyfield	QC	J6S 1E3
IGA extra 8380	969 Avenue Nordique	Québec	QC	G1C 7S8
IGA 8383	10760 Rue Millen	Montréal	QC	H2C 0A5
IGA extra 8389	9450 Boulevard Lacordaire	Saint-Léonard	QC	H1R 0C8
IGA extra 8395	12 Place De La Triade	Pointe-Claire	QC	H9R 0A2
IGA extra 8464	1234 Du Pont	Saint-Lambert-De-Lauzon	QC	G0S 2W0
IGA extra 8520	203 Boulevard Des Grives	Gatineau	QC	J9A 0C7
IGA extra 8528	1115 Montée Des Pionniers	Terrebonne	QC	J6V 0E1
IGA extra 8530	1315 Boulevard Iberville #110	Repentigny	QC	J5Y 4B8
IGA extra 8532	2369 Chemin De Chambly	Carignan	QC	J3L 4N4
IGA extra 8533	12285 Boulevard Rodolphe-Forget	Rivière-Des-Prairies	QC	H1E 0A2
IGA extra 8542	81 Chemin De Lavaltrie	Lavaltrie	QC	J5T 2H5
IGA 8543	11130 Rue Meighen	Pierrefond	QC	H8Y 3K8
IGA extra 8547	5600 Boulevard Henri-Bourassa Ouest	Saint-Laurent	QC	H4R 0M6
IGA extra 8548	2605 Rue D'Annemasse	Boisbriand	QC	J7H 0A5
IGA extra 8550	1248 Boulevard La Vérendrye E	Gatineau	QC	J8P 0A9

IGA extra 8553	680 Avenue Chaussée	Rouyn-Noranda	QC	J9X 4B9
IGA 8558	911 150Ème Rue	Saint-Georges	QC	G5Y 0J1
IGA 8572	3373 Rue De L'Hétrière	Québec	QC	G3A 0M2
IGA extra 8573	2635 Boulevard Curé-Labelle	Prévost	QC	J0R 1T0
IGA extra 8577	53 Route Du Président-Kennedy	Lévis	QC	G6V 6C7
IGA extra 8578	421 12Ème Avenue	Amos	QC	J9T 3H1
IGA extra 8581	810 Rue Saint-Paul	Saint-Rémi	QC	J0L 2L0
IGA extra 8582	1130 Boulevard Saint-Joseph	Gatineau	QC	J8Z 1T3
IGA extra 8586	580 Rue Victoria	Edmundston	NB	E3V 3N1
IGA 8587	680 Chemin Du Village	Morin-Heights	QC	J0R 1H0
IGA extra 8589	5805 Boulevard Robert-Bourassa	Laval	QC	H7E 0A4
IGA 8591	100 Rue Théophile-Brassard	Coteau-Du-Lac	QC	J0P 1B0
Rachelle Béry 8600	7055 Boulevard Saint-Laurent	Montréal	QC	H2S 3E3
Rachelle Béry 8628	4201 Rue Saint-Denis	Montréal	QC	H2J 2K9
IGA 8643	120 Boulevard Perron	New Richmond	QC	G0C 2B0
IGA 8644	3964, rue Notre Dame ouest	Montréal	QC	H4C 1R1
Tradition 8721	1200 Rue Beaubien Est	Montréal	QC	H2S 1T7
Tradition 8743	701 Avenue De Saint-Georges	Shawinigan	QC	G9T 5K4
IGA extra 8745	1801 3Ème Avenue	Val-D'Or	QC	J9P 5K1